



# GRIOTTES EXPRESS

## Spécial G. Méd'

10 février 2019

### SALAIRES 2019 GMED:

#### Augmentation à la tête du client !

C'est la règle pour 2019 à Groupama Méditerranée. En effet, notre direction a suivi à la lettre les consignes de l'UDSG (le comité de tous les directeurs des caisses régionales) qui préconise pour 2019, de ne pas accorder d'augmentations collectives des salaires. Il n'y a que des augmentations individuelles !

Pour FO, ce procédé est inacceptable.

Cet accord prévoit une enveloppe de 1% de la masse salariale consacrée aux seules augmentations individuelles. (en application de l'Accord National Groupama, qui prévoit à minima 0,7% par an). FO remercie notre direction générale pour sa générosité !

---

*FO, qui, se bat depuis toujours contre les inégalités et les discriminations, n'a pas signé cet accord.*

---

Il prévoit également, le versement d'un abondement unilatéral, de 150€ (bruts) sur le PERCO-I. Pour ceux qui n'en ont pas, la direction de GMED va leur en ouvrir un. Que cela vous plaise ou pas.

Par contre, comme la CFDT et l'UNSA ont apposés leurs signatures, l'accord va s'imposer à tous pour 2019 !

FO ne peut cautionner ses méthodes d'un autre siècle.

### Dernière minute

#### « PRIME MACRON GILETS JAUNES ! »

Notre direction a décidé, unilatéralement, en réponse aux souhaits du président de la république, de verser une prime exceptionnelle de 400 ou 500€ par salariés, en remplacement d'un accord sur les augmentations collectives !

FO avait demandé 1000€ pour tous !

**RESISTER  
REVENDIQUER  
RECONQUERIR**

(Yves VERIER, secrétaire général FO)

À vos commentaires sur :  
[fo@groupama-med.fr](mailto:fo@groupama-med.fr)

Bonne lecture !

**Vous avez  
des droits !**

**Avec FO**

**faites les  
respecter !**

[www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

Griotte spécial G. Méd' du 10/02/19



*Pour FO, rien ne se fait sans vous.*

*Nous consultons régulièrement nos adhérents au cours des différentes négociations.*

*Lorsqu'elles sont achevées, Force Ouvrière vous demande, toujours, de vous prononcer sur ces projets d'accord.*

***Adhérer à Force Ouvrière,  
c'est avoir votre destin entre vos mains.***

***Ne laissez personne décider à votre place !***



***Soutenir l'action syndicale, c'est aussi contribuer à son fonctionnement.***

É. FRANCAVILLA : 06 03 83 03 03  
S. BALBOA : 06 84 90 04 55  
P. MICHEL : 06 87 81 31 88  
D. JOUY : 06 78 71 28 35

***Bulletin d'adhésion à F.O. G. Méd'***



[fo@groupama-med.fr](mailto:fo@groupama-med.fr)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

C. P. : ..... Ville : .....

Né(e) le : ..... à : .....

E-mail : .....

***J'adhère à F.O.***

Date : ..... signature :

***L'adhésion à un syndicat relève de la vie personnelle du salarié et ne peut être divulguée sans son accord.***